

AFFAIRE N° 11

OBJET: Cession à Monsieur CLOTAGATILDE Yves, d'un terrain de 2000m<sup>2</sup> environ cadastré section BV n°466(partie), situé dans la Zone Artisanale de Montgaillard.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

La Commune possède à Montgaillard, entre la voie d'accès au lotissement "les Girimbels" et la ravine des Patates à Durand, un terrain de 2000m<sup>2</sup> environ classé en zone artisanale par le Plan d'Occupation des Sols et susceptible d'être cédé à un artisan en vue de la création de quelques emplois du secteur secondaire.

J'ai été saisi pour ce terrain d'une demande de Monsieur CLOTAGATILDE Yves, qui souhaite transférer son atelier de ferronnerie et menuiserie, installé trop à l'étroit au 76 rue du Général de Gaulle.

En cas d'accord sur le principe de cette cession, je vous demande de bien vouloir en fixer les modalités(vente ou bail à construction) et le prix.

---

LE MAIRE - donne lecture de l'avis des Commissions :

"Les commissions proposent un bail à construction de 40 ans et à 50,00 F le m<sup>2</sup>, payable sur 5ans."

M. Aristide PAYET - Est-ce que les autres parcelles ont été vendues ?

LE MAIRE - Oui, elles l'ont été.

LE MAIRE - Sous ces remarques, je mets aux voix l'avis des commissions.

ADOPTE A L'UNANIMITE

-----

*Recu à la Préfecture  
de la Réunion  
le 16 Juillet 1982*